

## FORMATION

# PLAIDOYER DANS LES ASSOCIATIONS : ENJEUX ET BONNES PRATIQUES

Élaborer et mettre en œuvre un plan stratégique de plaidoyer au sein de son organisation.

## > OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de cette formation, le/la stagiaire sera capable de :

- Analyser une problématique, un contexte et formuler des objectifs spécifiques de plaidoyer,
- Comprendre un processus de décision et élaborer une cartographie d'acteurs,
- Déterminer les tactiques pertinentes et de développer un plan d'actions détaillé de plaidoyer,
- Identifier et découvrir les différents outils de plaidoyer et de techniques d'influence,
- Evaluer la portée potentielle d'une action de plaidoyer.

#### > PROGRAMME

- Les bases de l'élaboration d'une stratégie de plaidoyer,
- Les acteurs et moments politiques et les techniques d'influence,
- La planification des actions de plaidoyer, les modes d'action, les outils, les relations avec les décideurs et les médias, la mobilisation publique,
- Plaidoyers dans le monde associatif,
- Création d'un document de position,
- · Rédaction d'argumentaires,
- Les rencontres avec les décideurs,
- Le communiqué de presse,
- Le suivi et l'évaluation du plaidoyer.

#### **CODE DE LA FORMATION**

COM24-05

#### LIEU

Lyon (lieu à préciser)

#### **PUBLIC**

Toute personne amenée à conduire une action de plaidoyer dans le monde associatif

## **PRÉREOUIS**

Compétences de base en communication et en rédaction.

## **DATES & DURÉE**

Le 02 et 03 octobre 2024, Soit 14h (2 jours)

#### INTERVENANTE

Anne DEGROUX d'Humacoop, responsable plaidoyer et consultante en communication d'intérêt général

#### TARIFS PAR PERSONNE

Adhérents CRESS : 700 €\* Non-adhérents : 800 €\*

\*Tarifs nets de taxes : la CRESS AuRA est exonérée de TVA au titre de la formation professionnelle continue (art. 261.4.4a du CGI).

Les frais d'hébergement, repas, transport, etc. sont à la charge du participant.

Pour une formation en INTRA dans votre structure, merci de nous contacter.

## > MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- · Questionnaire de pré-positionnement. Ce questionnaire permettra de personnaliser la formation.
- Pédagogie active et participative.
- Alternance d'apports théoriques et de mises en pratique collectives.

## > MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Etude de cas et validation du référentiel de compétences,
- Bilan des usages et axes d'amélioration,
- Questionnaire d'évaluation des acquis.

## > SUIVI APRÈS FORMATION

Questionnaire de satisfaction









Pour toute personne en situation de handicap, nécessitant une adaptation physique ou pédagogique, merci de contacter notre équipe afin de mettre en place un accompagnement spécifique.

Notre organisme est certifié QUALIOPI, ce qui ouvre droit à une prise en charge des formations, sous conditions d'éligibilité.

Numéro déclaration d'activité: 84630489263

### **CONTACT ADMINISTRATIF**

CRESS Auvergne-Rhône-Alpes Lucie RANCHIN - 04 78 09 11 97 formation@cress-aura.org

> **INSCRIPTION EN LIGNE CLIQUEZ ICI**



La CRESS Auvergne-Rhône-Alpes est l'organisation qui assure à l'échelle régionale la représentation, la promotion et le développement des associations, fondations, coopératives, mutuelles, sociétés commerciales de l'ESS. Elle est reconnue par la loi sur l'ESS de juillet 2014 (art 6).



Chambre Régionale de L'Économie Sociale et Solidaire d'Auvergne-Rhône-Alpes

28 boulevard Léon Jouhaux 63100 Clermont-Ferrand

Site de Clermont-Ferrand • siège social : Site de Lyon • siège administratif : 11 rue Auguste Lacroix 69003 Lyon

04 78 09 11 97 - info@cress-aura.org - www.cress-aura.org

Association Loi 1901 - SIRET: 331 408 039 00062

